

SALARIÉS DU PRIVÉ ET DU PUBLIC TOUTES ET TOUS CONCERNÉS

GRÈVE A PARTIR DU 5 DECEMBRE 2019 POUR LE RETRAIT DU PROJET DE LOI MACRON-DELEVOYE

Les organisations syndicales de la Haute-Vienne CGT, FO, FSU et FSE, considèrent que le régime universel par points que voudrait instaurer Macron-Delevoye, en liquidant les 42 régimes existants, n'a pour seul but que de baisser les retraites et pensions, et de supprimer les mécanismes de solidarité.

Chaque année, les gouvernements réviseraient la valeur du point pour qu'elle soit compatible avec leurs contraintes budgétaires. Avec un tel système, le montant des pensions ne serait plus garanti contrairement au principe institué par la Sécurité sociale de 1945 qui donne des droits en fonction du salaire.

LE SYSTÈME À POINTS EST CALCULÉ SUR LA TOTALITÉ DE LA CARRIÈRE, Y COMPRIS LES PLUS MAUVAISES PÉRIODES.

Le système à points calcule la pension sur l'ensemble de la carrière et non plus sur les 25 meilleures années pour le privé ou les 6 derniers mois pour le public.

Il fait entrer dans le calcul les années les plus mauvaises, les périodes non travaillées et entraîne donc mécaniquement une baisse de la pension.

INCERTITUDE

Tout pourra changer chaque année. 1€ cotisé achète un certain nombre de droits à la retraite une année donnée, et un nombre différent de droits une autre année.

Pour une année de départ en retraite, le nombre de points déterminera une pension de retraite mensuelle, une année suivante la pension sera différente.

RIEN N'EST GARANTI ET NOUS N'AURONS AUCUNE VISIBILITÉ.

L'âge d'ouverture des droits resterait à 62 ans mais un âge équilibre ou « âge du taux plein », pour l'instant fixé à **64 ans**, serait créé : en deçà de cet âge, la pension serait **amputée de 5 %** par année manquante. Par ailleurs, de nombreuses possibilités de départ anticipé seraient supprimées !

En clair avec la retraite par points: Tous perdants!

Nos organisations syndicales CGT, FO, FSU ET FSE, appellent à la grève à partir du 5 décembre 2019 pour le retrait de la réforme des retraites Macron-Delevoye et pour le maintien et l'amélioration des 42 régimes de retraite.

Pour exiger :

- Le retrait du projet de loi Macron-Delevoye.
- Age légal de départ à la retraite à 60 ans à taux plein
- Reconnaissance de la pénibilité au travail
- Egalité salariale entre les Femmes et les Hommes
- Validation de trois années d'études



**TOUS EN GREVE A PARTIR DU 5 DECEMBRE 2019
RASSEMBLEMENT A 10H30 AU CARREFOUR TOURNY**